

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



**Objet : Procédure adaptée - 24s0026 - travaux de reprises structurelles
rénovations des menuiseries extérieures et du bardage de 4 travées - lot 1**

N° : VA_DEC2024_433
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette
qualité,**

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique
Vu la commission des marché du 24 Juin 2024

décidons

De conclure le lot 1 « Renforcement de la structure bois de 4 travées » du marché « travaux de reprise structurelles, rénovations des menuiseries extérieures et du bardage de 4 travées – maternelle Chateaubriand » avec la société CPSBOIS à LAMBRES LES DOUAI (59552) pour un montant HT de 15 076 €

Le délai d'exécution prévisionnel est le suivant: 6 semaines en été (semaines 30 à 35) et 2 semaines à la Toussaint (semaines 43 et 44).

Imputation budgétaire : 21312.213.2200.GSCHAT

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 15 juillet 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-204358-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 24 juillet 2024

